

ONZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal, 22 septembre – 3 octobre 2003

**RAPPORT DU COMITÉ B À LA CONFÉRENCE
SUR LE POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR**

(paragraphe 6.2.5.8 à 6.2.5.10)

ADDITIF N° 1

Le Comité B a approuvé l'inclusion des paragraphes ci-joints dans
le rapport sur le point 6 présenté dans la note ANConf/11-WP/201

Note.— Prière d'insérer le texte dans le dossier de rapport, après avoir détaché la page de couverture.

6.2.5.8 La réunion examine une proposition sur la formulation de besoins et de dispositions relatifs à un système de renforcement du GNSS à utiliser à l'appui des applications A-SMGCS et fondé sur les technologies utilisées pour l'ADS-B. Au cours des délibérations, l'utilisation des mêmes systèmes pour l'ADS-B et l'A-SMGCS soulève des préoccupations en raison de considérations liées à l'existence possible d'un point de défaillance unique. Il est demandé aussi s'il est nécessaire et possible d'intégrer les systèmes de renforcement de l'ADS-B et du GNSS qui ont déjà été définis dans les SARP de l'OACI. Il est avancé à cet égard que la démarche proposée, consistant à utiliser un renforcement commun, faciliterait l'intégration des mouvements en vol et à la surface dans le nouvel environnement ATM. La proposition reçoit un certain appui, mais la réunion ne peut se décider à recommander que l'OACI en poursuive l'étude.

6.2.5.9 La réunion examine une proposition visant à ce que l'OACI définisse les besoins et formule les dispositions appropriées à l'appui d'un système de secours autonome du GNSS, basé au sol. Selon la proposition, le système VDL mode 4 normalisé de l'OACI fournirait, par des mesures de distance fournies par les transmissions VDL mode 4, un moyen de secours pour le service GNSS. Plusieurs délégations se disent intéressées par cette proposition alors que d'autres doutent de sa maturité et de sa faisabilité. Des questions concernant l'intégration à bord, du point de vue des facteurs humains et de l'avionique, sont aussi soulevées. Pour conclure, le consensus est que la proposition devrait être notée et renvoyée à l'organe compétent de l'OACI. Le Secrétariat prend note de ce consensus et il appellera l'attention du Groupe d'experts des systèmes de navigation (NSP) sur cette proposition.

6.2.5.10 La réunion est informée des résultats d'essais effectués dans la Région Europe pour valider un nouveau concept de réseau régional terrestre de renforcement de l'EGNOS (ETRAN). Dans ce concept, un sous-ensemble de données de l'EGNOS est diffusé sur des réseaux terrestres. Les résultats présentés à la réunion sont fondés sur l'emploi de la VDL mode 4 comme réseau d'appui. L'utilisation de liaisons terrestres compense les limitations de disponibilité du signal satellitaire EGNOS, aux latitudes septentrionales par exemple. La réunion note que ce concept est semblable à celui qui sous-tend le GRAS, pour lequel le Groupe NSP met actuellement au point des SARP, mais que certaines différences existent toutefois. Ces différences portent notamment sur l'emploi de couches physiques différentes. Il est observé que les résultats présentés à la réunion comportent d'utiles renseignements à l'appui de la validation de certains aspects du GRAS que l'OACI normalise actuellement. La réunion note les résultats obtenus dans le cadre du programme ETRAN et encourage la présentation de ces résultats à un organe compétent de l'OACI. Le Secrétariat indique que ces renseignements seront portés à l'attention du Groupe NSP.